



Namur, 13 mars 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les produits bio sont-ils moins chers en magasin bio et vrac ou en grande surface ?

Un nouvel observatoire des prix bio réalisé par Biowallonie et ConsomAction permet d'objectiver pour la première fois les différences de prix des produits bio entre la grande distribution et les magasins spécialisés (bio, vrac et à la ferme bio). Cet outil montre que ces derniers sont compétitifs au niveau du prix, alors même que le modèle économique favorise davantage l'agriculture belge et une meilleure répartition de la marge. Le tout en proposant une gamme 100% sans emballage sur les fruits, les légumes et pour certains produits bruts. Une vision à contre-courant des pratiques de la grande distribution.

Le secteur spécialisé de l'alimentation bio et vrac, porté depuis 10 ans par le souci d'une consommation plus durable de la part du citoyen, est aujourd'hui mis en difficulté par l'inflation galopante et par la situation énergétique. Avec pour conséquence une perte de clientèle en magasin en 2022, largement relayée par les médias. Une des raisons de la fuite de clients : l'écart de prix trop conséquent de ces magasins par rapport aux Grandes et Moyennes Surfaces (GMS).

Pourtant, pour la première fois, un observatoire des prix du bio et du vrac, consolidé par Biowallonie et ConsomAction, permet d'objectiver les prix pratiqués par le secteur en Wallonie et à Bruxelles et vient ainsi désamorcer les aprioris qui sont attribués à ce type de magasins. Les prix de 31 différents produits présents à la fois en magasin spécialisé et en GMS ont ainsi été analysés. Les prix ont été relevés dans 58 points de vente bio, vrac et à la ferme à Bruxelles et en Wallonie, ce qui représente 12% de l'ensemble du secteur. Ils ont été comparés aux prix récoltés par la Socopro dans les 3 grandes chaînes de distribution belges. Ce comparatif sera renouvelé tous les trois mois, afin de vérifier ces conclusions dans le temps.

Un panier de 21 produits bio, pour un prix équivalent

Sur base de ces chiffres, il est permis d'affirmer que, non, les magasins spécialisés ne sont pas plus chers que le bio vendu dans la grande distribution ! En partant de la constitution d'un panier moyen¹, la différence est tout simplement insignifiante, puisque le prix du panier en GMS est de 101,6€ alors que le prix en magasin bio/vrac est de 103€.

On constate bien entendu des différences spécifiques entre produits. De manière générale, les fruits et légumes sont globalement moins chers dans les magasins spécialisés. C'est ainsi le cas

¹ Composé de 21 produits bio : 6 œufs, 1 poulet entier, 150g de jambon, 250g de beurre, 500ml de yaourt, 2l de lait, 200g de gouda, 300g de chèvre frais, 2kg de pomme de terre, 1kg de pomme, 1kg de poire, 1kg de chou blanc, 1kg oignon, 1kg poireau, 500g de farine, 1 grand pain, 1kg de pâte, 500g de noisette décortiquée, 750ml d'huile d'olive, 1kg de sucre et 250g de flocons d'avoine.

pour les produits suivants : poire, pomme, pomme de terre, tomate, poireau et chou blanc. En revanche, les carottes et les oignons sont les meilleurs marchés en GMS. La courgette a un prix équivalent.

Au niveau de la viande et des produits laitiers : le beurre et le fromage de chèvre frais sont moins chers en magasin bio tandis que le poulet entier, le jambon et les œufs sont au même prix. La viande de bœuf, de porc et les produits laitiers (hors beurre) sont moins chers en GMS. Ces constats sont plus nuancés pour certaines ventes à la ferme qui montrent d'autres résultats. Plus le circuit est court, plus les prix auront tendance à baisser et à bénéficier directement au producteur.

Pour les produits secs, cela est très variable d'un produit à l'autre : les noisettes et le pain sont moins chers en magasin bio et vrac, le riz et le sucre sont au même prix, tandis que la farine, les pâtes, les huiles et le jus de pommes sont moins chers en GMS.

Deux fois plus de produits belges dans les magasins spécialisés

L'origine des produits bio commercialisés diffère nettement en fonction du circuit de distribution ! Ainsi, en magasin spécialisé, 87% des fruits et légumes proviennent de Belgique, contre 26% pour la GMS. Pour la viande de bœuf et porc, c'est même 100% d'origine belge contre 20% dans la GMS. Pour les produits laitiers, la provenance belge est retrouvée à 92% dans les magasins spécialisés contre 50% en GMS. Les magasins spécialisés offrent donc plus du double de produits belges et bio dans leurs rayons qu'en grande surface, tout cela pour un prix moyen équivalent.

Le secteur bio et vrac a également d'autres atouts à mettre en avant : notamment celui de proposer une **offre complète de fruits et légumes en vrac, sans emballage** alors que la quasi-totalité des fruits et légumes bio en grande surface ont un emballage, afin, entre autres, de les différencier des produits dits conventionnels. C'est aussi le cas de nombreuses céréales et produits secs que l'on retrouve en magasins bio et vrac sans emballage. En outre, les yaourts proposés dans les magasins spécialisés étaient majoritairement disponibles en emballage consigné et le fromage à la découpe.

De par sa nature, l'agriculture biologique engendre une série d'externalités positives pour notre territoire, comme une meilleure qualité de l'eau et davantage de biodiversité. Mais les magasins spécialisés offrent en plus un **modèle de soutien à l'agriculture locale et à la transformation artisanale belge** en favorisant ceux-ci dans leurs rayonnages et en répartissant plus équitablement la marge sur toute la chaîne. Cette approche de prix permet de faire preuve de respect pour le secteur agricole bio, lui aussi en difficulté.

Un dossier de presse avec les chiffres plus détaillés de l'observatoire peut être envoyé sur demande.

Les consommateurs qui veulent en savoir plus sur cet observatoire des prix bio et vrac peuvent se rendre sur le site « Je passe au vrac » qui propose une infographie et les points-clés de celui-ci : www.jepasseauvrac.be/observatoire-bio-vrac

Contacts presse

ConsomAction
Sylvie Droulans
sylvie@consomaction.be
0498/58.47.44

Biowallonie
Ariane Beaudelot
ariane.beaudelot@biowallonie.be
0479/93.70.16

